

المملكة المغربية

Royaume du Maroc

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DES EAUX ET FORETS

المؤسسة المستقلة لمراقبة وتنسيق أعمال التصدير

ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS

Communiqué de presse

Conseil d'Administration de l'EACCE

Lundi 10 septembre à Casablanca

L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations a tenu, le 10 septembre 2018, à Casablanca, son Conseil d'Administration, présidé par Monsieur Aziz AKHANNOUCH le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts.

Au cours de cette cession qui a connu la participation des représentants des interprofessions et professionnels des différentes filières exportatrices, membres du conseil, le ministre a insisté sur l'importance de tracer un nouveau cap pour la politique de commercialisation des produits agricoles au vu de l'enjeu qu'elle représente au niveau de la chaîne de valeur, le développement de plus en plus important de la production de plusieurs filières ainsi que la concurrence accrue au niveau des marchés internationaux.

Le conseil a ainsi convenu de la nécessité du renforcement de l'implication et du volontarisme du secteur privé dans la prospection et l'introduction dans de nouveaux marchés appuyés dans cette démarche par l'EACCE.

Lors de cette réunion, la situation des exportations des produits agro-alimentaires a été présentée aux membres du Conseil d'Administration. Celles-ci ont enregistré une croissance importante ces dernières années, en passant d'une valeur d'environ 29,3 milliards de DHS en 2010 à 53,5 milliard DHS en 2017, enregistrant ainsi une croissance de 83%. Cette évolution positive de la valeur des exportations a permis au secteur de se positionner comme deuxième source de devises pour le Maroc, avec une part d'environ 22% par rapport aux exportations totales du Maroc.

Pour la campagne 2017-2018, les exportations des produits agro-alimentaires ont atteint 2,9 millions de tonnes durant la campagne 2017-18, soit une croissance de 4% par rapport à la campagne 2016-17.

Exportations des produits maraîchers ont enregistré un volume de 1 179 mille tonnes en





المملكة المغربية

Route El Jadida, Lissassfa Rond-point AZBANE à proximité de l'Hotel ZENITH - CASABLANCA - Maroc

Tel.: 05 22 30.51.04 / 30.81.22 - Fax. 05 22 30.51.68 / 05 22 30.25.67 - Web: <http://www.eacce.org.ma> - Email: eacce@eacce.org.ma

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

المؤسسة المستقلة لمراقبة وتنسيق أعمال التصدير

Le volume exporté en agrumes durant la campagne 2017-18 a atteint 677 mille tonnes, soit +4% par rapport 2016-17 (650 mille tonnes) et 28% par rapport 2010-11 (529 mille tonnes). La campagne 2017-18 a enregistré une croissance de 36% des exportations de la Nadorcott, pour passer d'un volume de 125,7 KT en 2016-17 à 170,9 KT en 2017-18. Par marché, les exportations des agrumes vers les USA et le Canada ont enregistré durant la campagne 2017-18 une croissance respective de 48% et 10%.

En ce qui concerne les produits de la mer, le volume exporté durant la campagne 2017-18 est de 689.000 tonnes, soit +7% par rapport à la campagne 2016-17 (645 mille tonnes) et 46% par rapport à la campagne 2010-11 (472 mille tonnes).

Le conseil a également été marqué par la présentation du nouveau chantier lancé par l'Etablissement portant sur la digitalisation du système de contrôle technique. Ce projet qui a été accueilli très positivement par les membres du conseil et dont la mise en œuvre est prévue pour fin 2019 devrait permettre un gain de temps moyen de 14 jours.

Les membres du conseil ont salué cette action qui allègera sensiblement les démarches entreprises par les filières exportatrices et renforcera leur compétitivité.

Le président du conseil a également évoqué la question de la qualité et des caractéristiques de l'offre agricole marocaine appelant à des contrôles techniques renforcés et généralisés aux touchant aussi bien l'offre destinée au marché local que celle destinée à l'export. De nouvelles actions ciblant l'amélioration des normes de manutention et de mise sur le marché local des produits agricoles seront également soumises à l'étude.

Par ailleurs lors du conseil, la question des marchés de gros a été également abordée par les différents membres invoquant une accélération de leur réforme pour le rôle primordial qu'ils jouent dans la structuration des opérations de commercialisation.





Route El Jadida, Lissassfa Rond-point AZBANE à proximité de l'Hôtel ZENITH - CASABLANCA - Maroc
tel.: 05 22 30.51.04 / 30.81.22 - Fax. 05 22 30.51.68 / 05 22 30.25.67 - Web: <http://www.eacce.org.ma> - Email: eacce@eacce.org.ma